

Rapport d'analyse Page 1 / 3
Edité le : 03/09/2021

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

2 avenue des Chasseurs Alps
73200 ALBERTVILLE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA21-13827		
Identification échantillon :	SLA2108-3081-1	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Doc Adm Client :	ARS		
UGE :	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
Nom de l'exploitant :	COMM D'AGGLO ARLYSERE		
Nom de l'installation :	MELANGE DE BONNETRAY	Type : MCA	Code : 003405
PSV :	0000003839		
Point de surveillance :	CHAMBRE DE REUNION BONNETRAY		
Localisation exacte :	MELANGE DES ARRIVEES		
Département/Commune :	73 / TOURS-EN-SAVOIE		
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : D1	Type Analyse : D107	
Prélèvement :	Prélevé le 31/08/2021 de 10h26 à 10h26 Réceptionné le 31/08/2021 à 16h04		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - J. Colombat		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 31/08/2021 à 16h41

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	N.C.	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Observation				
Temps de purge	N.M.	min	Observation				
Type de robinet	En continu	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A			
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	11.8	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009	25		#
Analyses microbiologiques							
Coliformes	21	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	10000		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	20000		#
Microorganismes aérobies à 22°C	120	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	58	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			#
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C	200		
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	261	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888			#
pH	7.65	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Température de mesure du pH	21.8	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			#
<i>Formes de l'azote</i>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	4		#
<i>Métaux</i>							
Antimoine total	10.20	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Arsenic total	15.20	µg/l As	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	100		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation